



**Fernand Cuche, conseiller national NE**  
Oui à l'encouragement des technologies favorables à l'environnement tout en renforçant le financement des assurances sociales.



**Pierre Tillmanns, conseiller national VD**  
Il faut maintenant développer les énergies respectueuses de l'environnement et donner des moyens financiers au social.



**Jacques Neiryck, conseiller national VD**  
L'énergie fossile est un capital limité. Le travail humain est une richesse qui ne s'épuisera jamais.



**Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale GE, vice-présidente du Conseil national**  
Laissons à nos enfants l'espoir d'un avenir durable!

## TALON DE COMMANDE

**NOM:** \_\_\_\_\_  
**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_  
**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

- ARGUMENTAIRE**  
«10 QUESTIONS – 10 RÉPONSES»: \_\_\_\_\_ EX.
- MODÈLE DE LETTRE DE LECTEUR/LECTRICE :** \_\_\_\_\_ EX.
- DÉPLIANT:** \_\_\_\_\_ EX.
- PETITE AFFICHE A2:** \_\_\_\_\_ EX.
- JÉ SOUTIENS L'INITIATIVE PAR UN DON. VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR UN BULLETIN DE VERSEMENT.**
- J'AIMERAIS DE LA DOCUMENTATION SUR LES VERTS SUISSES.**

A envoyer à:

**COMITÉ «POUR GARANTIR L'AVS – TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL»**

c/o les Verts, Waisenhausplatz 21, 3011 Berne

Tél.: 031 312 66 60, fax: 031 312 66 62

e-mail: initiative@verts.ch

Internet: www.verts.ch

Dons: CP 30-38719-2

Un grand merci de votre soutien!

### FINANCEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

Ne serait-il pas plus indiqué de couvrir les éventuels besoins supplémentaires des assurances sociales par une taxe énergétique plutôt que de réduire les charges salariales?

L'initiative propose une introduction progressive, par étapes régulières et prévisibles de la taxe sur l'énergie pour contribuer au financement des assurances sociales. Une augmentation des besoins financiers des assurances sociales, comme l'introduction d'une retraite à la carte avant 65 ans, pourrait également être financée par la taxe énergétique.

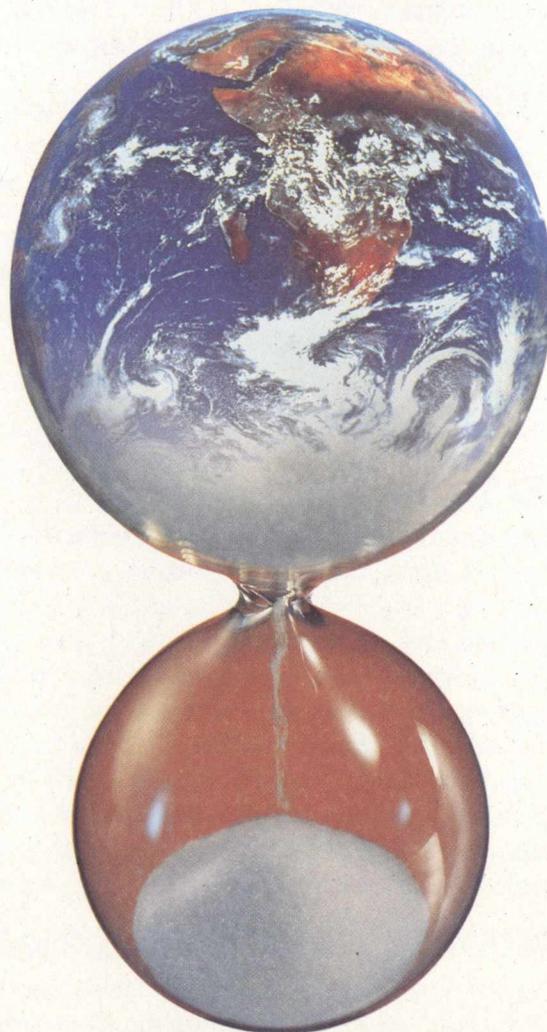
### UNE SOURCE DE FINANCEMENT ASSURÉE

Une taxe énergétique diminue la consommation d'énergie.

Doit-on craindre un recul des recettes de la taxe énergétique et par conséquent un financement incertain des assurances sociales?

L'intention fondamentale de la réforme fiscale proposée est la réduction, puis la stabilisation de la consommation d'énergie à un niveau acceptable. A long terme, les recettes fiscales se maintiendront donc à un certain niveau. Dès que ce niveau sera atteint, il n'y aura plus d'augmentation de la taxe énergétique, et l'énergie représentera dès lors une source de financement constante et durable.

**UN ENVIRONNEMENT SAIN, PLUS DE SALAIRE ET DE TRAVAIL, UNE AVS GARANTIE: C'EST POURQUOI NOUS ALLONS VOTER OUI À L'INITIATIVE « POUR GARANTIR L'AVS – TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL ».**



 **LES VERTS** [www.verts.ch](http://www.verts.ch)

Font en outre partie du Comité national hors parti «**POUR GARANTIR L'AVS - TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL**»:

**ALF ARNOLD** (directeur de l'Initiative des Alpes), **MAJA BEUTLER** (écrivain-auteure), **MARTIN BOESCH** (président Pro Natura), **FRANCO CAVALLI** (président du groupe parlementaire PS), **JACQUELINE FEHR** (conseillère nationale PS ZH), **MARIO FEHR** (conseiller national PS ZH), **ANITA FETZ** (conseillère nationale PS BS), **RICHARD GERSTER** (conseiller, publiciste), **ANDREA HÄMMERLE** (conseiller national PS GR), **BRIGITTA HELLAT** (présidente du Conseil de fondation WWF Suisse), **HANS ULRICH JOST** (historien), **CÉSAR KEISER** (artiste de cabaret), **PETER KNOEPFEL** (directeur de l'IDHEAP), **TIM KROHN** (écrivain), **FRANÇOIS MARTHALER** (économiste VD), **LILIANE MAURY PASQUIER** (conseillère nationale PS GE), **WERNER MARTI** (surveillant des prix), **STÉPHANE ROSSINI** (conseiller national PS VS), **DORI SCHÄR-BORN** (conseillère d'Etat Canton de Berne), **PETER SIGERIST** (secrétaire USS), **ANITA THANEI** (conseillère nationale PS ZH), **HANSPETER THÜR** (préposé à la protection des données), **URSULA WYSS** (conseillère nationale PS BE), **ROBERTO ZANETTI** (conseiller national PS SO), etc.

**SOUTIEN DES ORGANISATIONS SUIVANTES:**

Association pour la protection des petits et moyens paysans (VKMB), Association suisse de technique sanitaire (ASTS), Association transports et environnement (ATE), Casa Nostra, Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC), Femmes socialistes suisses, Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), Médecins en faveur de l'environnement, Pro Natura, Professionnelles en Environnement (PEE), Rétrotrafic, Société suisse pour l'énergie solaire (SSES), etc.

**AGISSONS** POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT  
POUR CRÉER DES EMPLOIS

2 DÉC. 01

**OUI** À L'INITIATIVE:

**POUR GARANTIR L'AVS -  
TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL**

## POUR GARANTIR L'AVS – TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL OUI À UNE RÉFORME FISCALE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Agissons ensemble – créons le changement! En disant oui le 2 décembre à l'initiative des Verts «**POUR GARANTIR L'AVS – TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL**», vous participerez au développement d'une Suisse écologique et sociale.

### UN ENVIRONNEMENT SAIN

Notre environnement est menacé. Avec le réchauffement climatique, les inondations, tempêtes, éboulements et sécheresses sont de plus en plus nombreux. Le gaspillage de l'énergie est la principale cause de ces catastrophes. Il est grand temps que nous modifiions la donne. Taxer les sources d'énergie non renouvelable comme l'uranium ou le pétrole incitera à produire et à utiliser l'énergie de façon plus rationnelle. La production d'énergies renouvelables comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne ou la géothermie sera enfin encouragée. Ayant préservé un environnement dans lequel il fait bon vivre, nous serons les grands vainqueurs de la modification de notre politique énergétique.

### PLUS DE TRAVAIL, PLUS DE SALAIRE

Financer en partie les assurances sociales à l'aide d'une taxe sur l'énergie provoquera une baisse importante des charges salariales. Les salaires nets seront plus élevés. Pour les entreprises, le coût du travail diminuera. Quant aux personnes non salariées, elles recevront une compensation du coût de la taxe sur l'énergie par exemple sous la forme d'une baisse d'impôts.

### FINANCEMENT SÛR DES ASSURANCES SOCIALES

Les recettes de la taxe énergétique seront redistribuées aux assurances sociales. La flexibilité de l'âge de la retraite voulue par le peuple et le maintien intégral de la rente de veuve pourront être financés grâce à la redistribution des recettes de la taxe sur l'énergie.



**Ruedi Baumann, conseiller national BE**  
Agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard!



**Cécile Bühlmann, conseillère nationale LU**

Cette initiative fait d'une pierre deux coups: elle respecte l'environnement et l'économie!

### LA SUISSE TOUJOURS CONCURRENTIELLE

L'initiative augmente le coût de l'énergie. Dès lors, la Suisse reste-t-elle concurrentielle au niveau international? Et ne risque-t-elle pas de perdre des places de travail?

L'initiative taxe surtout les énergies non renouvelables, mais elle fait diminuer en même temps les charges salariales. En général, les coûts énergétiques représentent une part minime des coûts de production; c'est pourquoi la plupart des entreprises n'auront pas plus de charges que jusqu'à présent. Comme les charges salariales baisseront, les entreprises auront avantage à créer des places de travail.

### LA SUISSE DANS LE PELOTON DE TÊTE

Si la Suisse introduit une réforme fiscale écologique, notre pays ne risque-t-il pas de se trouver isolé?

Les taxes énergétiques favorisent le développement des technologies consommant peu d'énergie et provoquant peu d'émissions de CO<sub>2</sub>. La maîtrise précoce de ces technologies fournira à la Suisse un avantage concurrentiel certain et lui permettra d'exporter ces technologies vers les pays qui se verront contraints d'économiser l'énergie. D'autre part, d'autres pays ont déjà introduit une fiscalité écologique: l'Allemagne, les pays scandinaves et la Hollande.

### ALLÈGEMENT POUR LES GROS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE

L'initiative taxe fortement les entreprises à forte consommation d'énergie. De telles entreprises ne vont-elles pas fermer et ainsi faire disparaître leurs places de travail?

Non, car le texte de l'initiative prévoit des allègements fiscaux limités dans le temps pour les cas de rigueur. Par ailleurs, 2% seulement des emplois suisses se trouvent dans des secteurs dont les coûts énergétiques dépassent 3% des frais totaux de production.

## TAXE CO<sub>2</sub> ET TAXE SUR L'ÉNERGIE

La Suisse a déjà adopté une loi sur le CO<sub>2</sub>. Avons-nous encore besoin d'une taxe supplémentaire sur l'énergie?

Une taxe sur le CO<sub>2</sub> uniquement ne suffit pas à assurer une politique énergétique durable. Comme la taxe sur le CO<sub>2</sub> est facultative et ne s'applique qu'aux émissions de CO<sub>2</sub>, certains milieux pourraient être tentés de remplacer les énergies fossiles par l'énergie nucléaire. Pour des raisons inhérentes aux effets dramatiques et quasiment irréversibles du nucléaire et aux problèmes non résolus de la gestion des déchets, l'exploitation de l'énergie atomique n'est tout simplement pas une alternative.

## TAXATION DE L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE

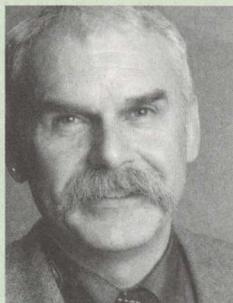
Pourquoi les grandes centrales hydroélectriques sont-elles aussi taxées?

Même si elles produisent une énergie renouvelable, les grandes centrales hydroélectriques et les grands barrages portent de profondes atteintes au paysage et font perdre de nombreux terrains le long des cours d'eau. Les variations importantes du débit ainsi que la canalisation de nombreux torrents compromettent la survie d'espèces végétales et animales. Le texte de l'initiative permet une taxation différente des diverses sources d'énergie. Le courant provenant de centrales hydroélectriques peut donc être taxé plus faiblement que le courant provenant de centrales nucléaires.

## UNE RÉTROCESSION POUR TOUTES ET TOUS

Les personnes de condition modeste dépendent, par rapport à leur revenu, plus pour l'énergie que les gens aisés. L'initiative est-elle équitable socialement?

L'initiative demande que la rétrocession se fasse d'une façon socialement supportable, soit par une réduction des cotisations aux assurances sociales, soit pour les personnes sans activité lucrative et dont le revenu n'atteint pas un montant minimal fixé par la loi, par une rétrocession fiscale.



**Hugo Fasel, conseiller national FR, président de la CSC**

Cette initiative nous ouvre une voie durable pour le travail, l'environnement et l'économie!



**Anne-Catherine Ménétrety-Savary, conseillère nationale VD**

Le climat se détériore, les ressources énergétiques s'épuisent. Il faut arrêter cette folie!

Veuillez  
affranchir

**COMITÉ**  
**«POUR GARANTIR L'AVS -**  
**TAXER L'ÉNERGIE ET NON LE TRAVAIL»**  
**C/O LES VERTS**  
**WAISENHAUSPLATZ 21**  
**3011 BERNE**